



Quick-Set

Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 13 février 2019

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Liquide
Nom du Produit : Quick-Set

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations pertinentes identifiées

Industriel / Usage professionnel : Industriel
Pour un usage professionnel
Emploi de la substance/de la préparation : Adhésifs ou enduits d'étanchéité.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturier/fournisseur

Les Membranes Hydrotech Corporation
10951 Parkway, Anjou (Québec) H1J 1S1
1-514-353-6000, 1-800-361-8924
1-514-354-6649
info@hydrotechmembrane.ca - www.hydrotechmembrane.ca

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : Professional Emergency Resource Services (PERS) Domestic/Canada: 1-800-633-8253
International : 1-801-629-0667
CENTRE DE CONTRÔLE ANTIPOISON (QC 24 heures): 1-800-463-5060

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritations oculaires : Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Catégorie 2
Liquides inflammables : Catégorie 2

Effets néfastes physicochimiques, les effets sanitaires et environnementaux

Aucune information supplémentaire disponible

2.2. Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Liquide et vapeurs très inflammables

Quick-Set

Fiche de données de sécurité



Aspect visqueux

État physique liquide

Odeur aromatique distillats de pétrole

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

24.7821301% du mélange consiste en ingrédient (s) de toxicité inconnue

Quick-Set

Fiche de données de sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les ingrédients

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
Toluène	(CAS No) 108-88-3	60 - 100
Mélange de polymère synthétique *	Propriétaire	10 - 30
Mélange de polymère *	Propriétaire	3 - 7

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible). Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	: Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	: Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	: Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	: Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	: Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. Peut causer une irritation de la peau. Toux ou respiration sifflante. Somnolence. Vertiges.
-----------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------	------------------------------------

SECTION 5: Lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Poudre chimique sèche, CO ₂ , eau pulvérisée ou mousse régulière.
Moyens d'extinction inappropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se répandront au niveau du sol et se retrouveront dans les zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

Données sur les risques d'explosion, sensibilité aux chocs

Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Quick-Set

Fiche de données de sécurité

SECTION 6: Mesures de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex.: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Si sans risque, arrêter la fuite.
Autres informations	La pulvérisation d'eau peut réduire la vapeur, mais elle ne peut empêcher l'inflammation dans des espaces clos.
Pour les intervenants d'urgence	Prendre note que les gaz peuvent se répandre au niveau du sol (plus lourds que l'air) et porter attention à la direction du vent. Faire attention au retour de flamme. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.
---	---

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non combustible et transférer dans des contenants.
Méthodes de nettoyage	Utiliser des outils anti-étincelles propres pour recueillir le produit absorbé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
---	---

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Toluène 108-88-3	TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm Plafond: 300 ppm	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

8.2. Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
----------------------	--

Quick-Set

Fiche de données de sécurité

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile. Pour certaines opérations, l'équipement de protection supplémentaire individuelle (ÉPI) peut être nécessaire. Équipement de protection individuelle devrait être choisi en fonction des conditions dans lesquelles ce produit est manipulé ou utilisé. Lunettes de protection. Vêtements de protection. Gants et protection respiratoire.



Protection des mains : Gants par exemple Le PVC, le caoutchouc nitrile, le caoutchouc butyle. Gants résistants aux produits chimiques en PVC (à la norme européenne EN 374 ou équivalente).

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures: lunettes de protection chimique ou des lunettes de sécurité. Porter des lunettes de sécurité approuvées. Des lunettes chimiques devraient être compatibles avec la norme EN166 ou équivalentes.

Protection respiratoire : En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Protection contre les risques thermiques : Éliminer toutes les sources d'ignition, d'éviter des étincelles, des flammes et ne pas fumer dans la zone de risque. Lors de la remise du matériau fondu, des vêtements thermosensibles de protection à manches longues, des bottes et des gants devraient être portés. Masque facial et une protection oculaire.

Autre information : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide	
Aspect	: Visqueux	
Couleur	: Bleu.	
Odeur	: Odeur de pétrole aromatique.	
Seuil olfactif	: Pas de données disponibles	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	: Pas de données disponibles	
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate de butyle = 1)	: 0,10-0,15	
Point de fusion	: Pas de données disponibles	
Point de congélation	: Pas de données disponibles	
Point d'ébullition	: 111°C / 232°F	
Point d'éclair	: 6°C / 43°F	Appareil Pensky-Martens en vase clos (PMCC)
Taux d'évaporation	: Pas de données disponibles	
Inflammabilité (solide, gaz)	: Pas de données disponibles	
Limites d'inflammabilité dans l'air	:	
Limite supérieure d'inflammabilité:	7,4%	
Limite inférieure d'inflammabilité	: 1,4%	
Pression de vapeur à 20 °C	: 3.8 kPa	
Densité de vapeur (air = 1)	: 3,1	
Densité	: 0,9 – 1,3	
Solubilité	: Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	: Pas de données disponibles	
Viscosité cinématique	: Pas de données disponibles	
Coefficient de partage	: Pas de données disponibles	
Température d'auto-inflammation	: 223°C / 433°F	
Température de décomposition	: Pas de données disponibles	
Température d'auto-inflammation	: 223°C / 433°F	
Température de décomposition	: Pas de données disponibles	
Viscosité cinématique à 40°C	: > 100 mm ² /s	
Viscosité dynamique	: Pas de données disponibles	

Quick-Set

Fiche de données de sécurité

Propriétés explosives : Pas un explosif
Propriétés comburantes : Non applicable

9.2. Autre information

Teneur en COV : 73-79%

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau : Irritant pour la peau.
Ingestion : Aucune donnée disponible.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Toluène 108-88-3	= 2600 mg/kg (Rat)	= 12000 mg/kg (Rabbit)	= 12.5 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Toux ou respiration sifflante. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. Peut causer une irritation de la peau.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation : Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité : Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Toluène 108-88-3	-	Groupe 3	-	-
Mélange de polymère	-	Groupe 3	-	-

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérigène pour l'humain

Toxicité pour la reproduction : Contiens un agent toxique pour la reproduction, connu ou suspecté.
TSOC - exposition unique : Organes cibles. Appareil respiratoire.
TSOC - exposition répétée : Peut causer des troubles et des lésions au/à la. Système nerveux central.
Toxicité chronique : Éviter une exposition répétée. Peut causer des effets indésirables au foie.
Effets sur les organes cibles : Appareil respiratoire, Yeux, Peau, Système nerveux central, rein, foie.
Effets neurologiques : Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle.
Danger par aspiration : Aucun renseignement disponible.
TSOC : Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Quick-Set

Fiche de données de sécurité

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETA mélange (orale)	:	2,615.00 mg/kg
ETA mélange (cutané)	:	12,070.00 mg/kg
ETA mélange (inhalation-poussière/brouillard)	:	12.57 mg/l

SECTION 12: Information écologique

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

24.89106 % du mélange est constitué de composants de dangers inconnus pour l'environnement aquatique

Persistance et dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement.

Bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage
Toluène 108-88-3	2.65

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.
Emballage contaminé	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. Ne pas réutiliser le contenant.
États-Unis - numéro de déchet EPA	D001 U220

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - déchets de série P	RCRA - déchets de série F	RCRA - déchets de série K
Toluène 108-88-3			Déchet toxique numéro F025 Description du déchet: Faisceaux condensés, des filtres et des adjuvants de filtration usés, et les déchets de dessiccation usés provenant de la production de certains hydrocarbures aliphatiques chlorés par catalyse radicalaire. Ces hydrocarbures aliphatiques chlorés sont ceux ayant des longueurs de chaîne de carbone allant de 1 à 5 et notamment, avec des quantités variables et les positions de substitution de chlore.	

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Toluène 108-88-3	Toxique Ignitable

Quick-Set

Fiche de données de sécurité

SECTION 14: Informations relatives au transport

DOT

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs
Dispositions particulières	3
Groupe d'emballage	II
Classe de danger	149, B52, IB2, T4, TP1, TP8
Désignation	UN1133, Adhésifs, 3, II
Numéro du guide des mesures d'urgence	128

TMD

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN1133, Adhésifs, 3, II

IATA

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Code ERG	3L
Dispositions particulières	A3
Désignation	UN1133, Adhésifs, 3, II

IMDG

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
EmS-N°	F-E, S-D
Désignation	UN1133, Adhésifs, 3, II

SECTION 15: Informations réglementaires

Tous les composants utilisés dans ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA et dans la liste intérieure des substances du Canada.

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
LIS/LES	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS	Est conforme

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Toluène 108-88-3	1,0

Quick-Set

Fiche de données de sécurité

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Toluène 108-88-3	1000 lb	X	X	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (QD)
Toluène 108-88-3	1000 lb 1 lb	-	QD 1000 lb final QD QD 454 kg final QD QD 1 lb final QD QD 0.454 kg final QD

États-Unis – Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Toluène 108-88-3	Développemental Reproduction féminine

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Toluène 108-88-3	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

SECTION 16: Autre information

NFPA	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	3	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques	-
HMIS	Risques pour la santé	2*	Inflammabilité	3	Dangers physiques	0	Protection individuelle	X

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Révision / Informations préparation

QUICK-SET

Cette fiche de données de sécurité remplace une fiche de données de sécurité antérieure Date: 16.01.2016

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.